

## Réflexions sur les enjeux environnements

Le texte de congrès de 2006 parle très peu des enjeux environnementaux. Or il s'agit aujourd'hui d'avoir une réflexion sur ces problèmes de plus en plus transversaux et important dans la société (géopolitique mondiale et contrôle des ressources naturelles, exodes de population dû aux enjeux environnementaux, transports...). En effet, loin d'une réflexion sur l'écologie déconnectée d'un projet de société global, il s'agit de voir comment l'environnement s'ancre dans notre alternative au système capitaliste.

### Les conséquences du réchauffement climatique pour l'humanité

Le GIEC prévoit des conséquences négatives majeures pour l'humanité au XXIe, siècle notamment : une baisse des rendements agricoles potentiels dans la plupart des zones tropicales et subtropicales ; une diminution des ressources en eau dans la plupart des régions sèches tropicales et subtropicales ; une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes comme les pluies torrentielles, les tempêtes et les sécheresses ; l'extension des zones infestées par des maladies comme le choléra ou le paludisme ; des risques d'inondation accrus, à la fois à cause de l'élévation du niveau de la mer et de modifications du climat ;

1/5 de la population mondiale vit sur des zones côtières qui sont menacées par la montée du niveau des mers et les inondations. Certains états déjà frappés par le réchauffement climatique demandent que le motif climatique soit reconnu comme valable au plan international pour l'immigration. 250 millions de personnes devront selon les experts se déplacer à cause de phénomènes liés aux changements climatiques (inondations, sécheresses, famines) d'ici à 2050. Les pays les plus pauvres seront les premiers touchés par les migrations climatiques : les pays du sud de l'Asie, du Moyen-Orient, d'Asie centrale, d'Afrique et d'Amérique latine, et l'Europe par la suite.

**Comment le contrôle des ressources naturelles: eau, pétrole... joue-t-il un rôle majeur dans la géopolitique mondiale et la naissance de conflits entre pays?**

**Comment analyse-t-on les migrations climatiques?**

## **Les objectifs à atteindre**

Il faut d'urgence fixer les engagements contraignants sur le plan juridique de réduction d'émission de gaz à effet de serre des principaux pollueurs de la planète. L'effort prioritaire est celui des pays développés qui représentent 25 % de la population mondiale et 50 % des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif des pays développés, de l'Union européenne comme des États-Unis, doit pour être à la hauteur des enjeux se situer dans le haut de la fourchette 25-40 % de réduction par rapport au niveau de 1990. Ces pays doivent fournir un effort équivalent. Ils doivent par ailleurs apporter un soutien financier et technologique aux pays en développement pour permettre à ceux-ci d'atteindre leurs propres objectifs contraignants. Du 7 au 18 décembre aura lieu le sommet de Copenhague où les états doivent avancer sur des objectifs chiffrés en ce sens. Cependant, il est peu probable qu'un accord à la hauteur des enjeux soit trouvé au vu de la position des États-Unis. Ces derniers s'engagent à réduire de seulement 5% leurs émissions par rapport à 1990 et ne donnent jusqu'à présent aucun chiffre sur l'aide à accorder aux états en développement.

**Quelles alternatives peuvent être mises en place pour répondre aux enjeux environnementaux?**

## **L'impasse d'un capitalisme vert**

Les capitalistes détournent l'enjeu écologique afin d'en faire une nouvelle source de profit (il suffit de regarder les pubs de Total - plus gros pollueur de la planète - pour le comprendre). L'instauration « des droits à polluer » dans l'industrie, avec les spéculations qui les accompagnent, en est un parfait exemple, incapable de changer les logiques en cours. Les dernières mesures fiscales en France montrent également l'impasse d'un capitalisme vert : d'un côté on supprime la taxe professionnelle, une taxe sur le capital, qui finançait en partie des avancées écologiques dans les collectivités ; de l'autre, on instaure une taxe carbone, une taxe sur les ménages, inefficace car les ménages qui polluent n'ont bien souvent pas de solution alternative. Résultat : on transfère la fiscalité du capital vers les ménages ! Ce capitalisme vert ne résoudra pas les problèmes écologiques et contribuera à accroître les inégalités. En fait le capitalisme n'est tout simplement pas éco-compatible. Ce qu'il faut viser, c'est un nouveau mode de développement, basé sur un nouveau mode de production, et donc d'autres rapports de production, qui remplace l'actuel système productiviste capitaliste. Pour cela, il faut réfléchir à un type de productivité basé sur de nouveaux critères de gestion où enjeux écologiques et enjeux sociaux sont profondément liés. Ainsi, sauver la planète, c'est dépasser l'exploitation capitaliste des hommes et des ressources.

## Peut-on considérer le capitalisme vert comme une mutation pour sortir le système de la crise?

### Où en sommes-nous des propositions ?

On peut proposer en France d'un pôle public de l'énergie, point d'appui et levier pour un pôle public de coopération de dimension européenne. Il organiserait des actions directes pour la transformation du système productif et de consommation. Il développerait des interventions sur les gestions des entreprises pour les responsabiliser. En particulier, il ferait respecter des normes écologiques efficaces. Pour changer réellement la donne, il faut développer la recherche en multipliant par quatre les investissements dans l'efficacité énergétique et dans les technologies propres dans tous les domaines, en particulier dans les transports (fret ferroviaire, motorisation propre) et dans l'habitat (normes HQE). Nous pourrions proposer également la création d'une assemblée représentative de l'ensemble des chercheurs auprès du Parlement européen visant à organiser les coopérations et non la concurrence.

L'effort des pays émergents est incontournable, mais il doit être demandé suivant le principe de base de la convention de Rio de 1992 : « *responsabilités communes mais différenciées des pays développés et en développement, ceux-ci agissant en fonction de leur capacités respectives* ». C'est après avoir demandé à tous les pays développés de s'engager sur une pente de 25-40 % qu'on peut demander -15 - 30 % par rapport à la tendance aux pays en développement. On peut d'ores et déjà souligner les progrès importants accomplis par la Chine et l'Inde en matière d'énergies renouvelables et de dispositifs de lutte contre l'effet de serre. Les pays les moins avancés, qu'on trouve notamment en Afrique doivent être la préoccupation première : ce seront les premières victimes de l'effet de serre (sécheresses, maladies, migrations, zones cultivables moins étendues). Conformément au plan d'action adopté à Bali en décembre 2007, les pays développés doivent apporter un soutien financier et technologique aux pays en développement pour atteindre leurs objectifs contraignants : 120 milliards d'euros par an d'ici 2020 est l'objectif à atteindre.

Par ailleurs, on peut travailler à une fiscalité environnementale. Elle devrait introduire une modulation incitative de l'impôt sur les sociétés au lieu de taxer la dépense des ménages. Mais elle ne suffirait pas car elle peut être contournée et compensée de façon perverse. Il faudrait, au-delà, développer un nouveau crédit incitatif à taux d'intérêt très abaissé pour de nouveaux types d'investissements matériels et de recherche visant la réduction des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre. Un fonds national pourrait agir dans ce sens en utilisant, précisément, une partie de l'argent public aujourd'hui gâché pour des exonérations de cotisations sociales patronales. Toutefois, on ne peut évidemment pas s'en tenir au cadre



national. La réorientation de la construction européenne et des missions de la banque centrale doivent être au cœur de toutes les mobilisations. Il s'agit d'en finir avec l'exacerbation de la concurrence dans l'énergie et les transports, en finir avec les privatisations conduisant au dumping social et environnemental, au tout-camion pour la circulation des marchandises, au détriment du rail, du ferroutage et du fluvial. A l'inverse il faut développer des coopérations européennes entre services publics.

**Comment nous positionnons-nous par rapport au nucléaire?**

**Quelle est la spécificité du MJCF en terme d'analyse et de propositions?**

**Comment ces enjeux se recoupent avec d'autres batailles que nous pouvons mener (en terme de transports gratuits et publics par exemple)?**

**Quelles actions le MJCF pourrait mettre en place pour défendre les enjeux environnementaux?**